

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 13452-2:2003



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13452-2:2003 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13452-2:2003.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 45.060.01

Version Française

Applications ferroviaires - Freinage - Systèmes de freinage des transports publics urbains et suburbains - Partie 2: Méthodes d'essais

Bahnanwendungen - Bremsen - Bremssysteme des öffentlichen Nahverkehrs - Teil 2: Prüfverfahren

Railway applications - Braking - Mass transit brake systems - Part 2: Methods of test

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 décembre 2002.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Exigences pour les essais	6
4.1 Généralités	6
4.2 Exigences pour les essais de type	6
4.2.1 Essais de type statiques	6
4.2.2 Essais de type dynamiques	7
4.2.3 Essais de type du frein d'immobilisation de ligne	10
4.2.4 Essais de type du frein de stationnement	10
4.3 Exigences requises pour les essais de série	10
4.3.1 Généralités	10
4.3.2 Essais de série statiques	10
4.3.3 Essais de série dynamiques	11
4.3.4 Frein d'immobilisation de ligne - Essai de série	12
4.3.5 Frein de stationnement - Essai de série	12
4.4 Documentation	12
4.4.1 Généralités	12
4.4.2 Procédure d'essai	12
4.4.3 Rapport d'essai	13
5 Guide de méthodologie d'essai	14
Annexe A (informative) Essai de freinage	15
A.1 Essais des freins d'urgence/de sécurité/de service	15
A.2 Essai du frein de stationnement	16
A.2.1 Essai d'immobilisation	16
A.2.2 Essai de déplacement	16
A.3 Essai du frein d'immobilisation en ligne	17
A.4 Essai en conditions d'adhérence dégradée	17
A.5 Essais de simulation sous condition d'adhérence dégradée	17
Bibliographie	18

Avant-propos

Le présent document (EN 13452-2:2003) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 256 "Applications Ferroviaires", dont le secrétariat est tenu par le DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en **septembre 2003**, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en **septembre 2003**.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Le groupe de travail CEN/TC 256/SC 3WG 23 « *Freinage / transports urbains* » a été assisté pour la préparation de cette Norme par le groupe de travail CEN/TC 256/SC 3/WG 25 « *Freinage / Terminologie, calculs et procédures de réception* ».

La série EN 13452, *Applications Ferroviaires – Système de freinage des transports publics et suburbains* est constituée de deux parties :

- Partie 1 : Exigences de performances
- Partie 2 : Méthodes d'essais.

Au regard de l'Article 9 de l'EN 13452-1, qui concerne les trains de banlieue / trains régionaux, il est recommandé de noter que des cas limites peuvent également être traités dans le domaine d'application du CEN/TC 256/SC 3/WG 22 « *Freinage – Grandes lignes* ».

L'Annexe A est informative.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

Introduction

L'objectif de cette partie de la Norme européenne est de fournir les exigences pour la réalisation des essais permettant de démontrer la conformité avec l'EN 13452-1.

Cette Norme européenne couvre les essais statiques et dynamiques pour les essais de type et de série à réaliser sur les éléments ou les trains mais ne couvre pas les essais de composants, d'équipements ou de véhicules individuels.